

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Archives nationales de Fontainebleau

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Intitulé	Jardins familiaux et ouvriers
Source	Ministère de l'Agriculture ; Direction de l'aménagement ; Sous-direction de l'aménagement des structures d'exploitation ; Bureau statuts de la propriété et de l'exploitation
Date de création	1975-1977
Localisation	Archives nationales – Site de Pierrefitte-sur-Seine
Source	2 ml.

Biographie

Le bureau Statuts de la propriété et de l'exploitation est l'héritier de l'ancien bureau de la législation rurale, bureau juridique qui existait avant la Seconde Guerre mondiale au sein de la Direction du secrétariat. Après 1945, il suit le sort de la sous-direction de la législation et de l'organisation professionnelle, devenue en 1961 sous-direction puis service des structures et appartient successivement à la Direction des affaires professionnelles et sociales, à la Direction générale de l'enseignement et des affaires professionnelles et sociales (1961-1970), à la Direction de l'aménagement rural et des structures (1970-1976) et à la Direction de l'aménagement. Les jardins ouvriers, apparus à la fin du XIX^e siècle et qui prendront dans le langage officiel l'appellation de jardins familiaux après la Seconde Guerre mondiale, sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par les municipalités. Ces parcelles, affectées le plus souvent à la culture potagère, furent initialement destinées à améliorer les conditions de vie des ouvriers en leur procurant un équilibre social et une autosubsistance alimentaire.

Historique

Conservé sur le site de Fontainebleau jusqu'en 2012.

Modalité de versement

versement en 1982

Description

Ces documents se composent de dossiers de subventions aux associations de jardins familiaux et ouvriers « Ligue française du coin de terre » et « Jardin du cheminot » en application des lois du 7 mai 1946 et du 26 juillet 1952.

Conditions d'accès

communicable selon les articles L.213-1 à L.213-7 du Code du patrimoine

Autre instrument de recherche

répertoire numérique détaillé

Documents en relation

Jardins ouvriers et familiaux : 19870517, 19880456, 19930632, 19960192

Conditions d'utilisation

Réutilisation soumise au paiement d'un droit ou autorisée après exonération de l'administration des Archives nationales.

Caractéristiques du parc/jardin